

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Informations
municipales

PRINTEMPS / ÉTÉ 2026

N°123

Du nouveau dans le parc de la Mairie





Equilibre et qualité de vie

MAIRIE-POSTE - 4, rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr



Sommaire

Editorial	3
Finances	
Commission	4
Résultats 2025	5
Budget Primitif 2026	6-7
Cadre de vie	
Commission	8
Clôtures	9-10
Entre voisins on s'entend bien !	10
Vie Sociale	
Commission	11
Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC	12
Caravane seniors	12
En cas de canicule	13
Les bienfaits de l'été	14
APS ALSH	15
Ecole St Charles	15
Inscriptions pour l'année scolaire 2026/2027	16-17
Multi-accueil	17
Centre Socioculturel Intercommunal : CSI	18-19
Vie associative / Communication	
Commission	20
Subventions aux associations	21-22
Conseil Municipal des Enfants	23
Marché du dimanche	24-25
AAA	26
Don du sang	26
Yoga	26
Les Amis de Léo	27
ACPG-CATM	27
ACLI	28
MBC - Muay Thai Boxing Club	29
ESSL Basket	29
Chorale de l'Amitié	30
Le club de la Gaieté	30
Comité des Fêtes	31
Divers'Danses	32
Danse pour elles	33
ESSL Athlétisme	34
ECVB Volley	34
Paroisse Saint Michel des Prieurés	35
MayBeLeger Fc	36
Le Defouloir	37
Les Fous du Roy	37
LC Danser en couple	38
Info Diverses	
Alizée Guérin Naturopaticienne	39
MIWI Tattoo	39
Pharmacie Saint-Légeoise	39
Catastrophe naturelle	40
Démarchage	40
Office du tourisme	40

Horaires d'ouverture
Lundi : 14h - 17h30
Mardi au Vendredi :
9h - 12h30 et 14h - 17h30
Samedi : 9h - 12h

Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

Mise en page
et Impression :
Imprimerie Des
Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



Editorial



Equilibre et qualité de vie

En mars 2026, les Saint-Légeois ont élu une nouvelle équipe municipale. Huit élus de l'ancienne équipe ont choisi de poursuivre leur engagement, rejoints par quinze nouveaux membres. Nous remercions l'ensemble des habitants pour la confiance qu'ils nous accordent pour ce nouveau mandat.

Le programme de notre équipe vous avait été présenté lors des élections, je vous en rappelle les principales orientations :

- développement et attractivité de la commune
- aménagement des espaces et des liaisons douces
- solidarité et écoute
- échanges intergénérationnels
- modernisation de la communication
- écoute et promotion du monde associatif

Comme à chaque début de mandat, il nous faut hiérarchiser nos futures réalisations. Nous devons tenir compte de nos capacités financières, qui malheureusement diminuent, notamment avec la baisse des dotations de l'État mais aussi avec la hausse des dépenses (augmentation de l'énergie, inflation ...). A nous de continuer nos efforts pour maîtriser les dépenses et optimiser les recettes afin de pouvoir dégager des capacités pour réaliser nos futurs projets.

Deux projets commencés pendant l'ancien mandat se termineront en ce début d'année 2026. Il s'agit des jeux pour les enfants, installés au parc de la Mairie. Ils ont été choisis dans un style un peu différent de ceux que l'on peut trouver dans la commune, ils évoquent les « toiles d'araignées ». Le quartier du vieux bourg a été réaménagé avec des végétaux, des zones perméables, la reconstruction d'un puits et le déplacement des places de parking. La circulation limitée à vingt km/h sécurise le secteur. Bien sûr, l'ensemble du projet a été élaboré en concertation avec les riverains.

La place centrale fera l'objet d'un réaménagement en 2026 pour la modernisation de l'éclairage public, puis en 2027 pour sa végétalisation et son embellissement. Le dossier vous sera présenté ultérieurement dans un prochain bulletin.

La salle de sport nécessite une rénovation. Ce projet, particulièrement conséquent sur le plan financier, pourrait être envisagé en fin de mandat.

Je voudrais aussi vous informer que l'évolution du PLUI-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat) approuvé au printemps 2026 nous oblige à densifier la concentration des maisons (dix-huit par hectare) pour préserver les terres agricoles. Cela nous amènera à proposer des lotissements avec des parcelles à la construction de trois cents à cinq cents mètres carrés maximum.

Une autre règle rentre en vigueur, celle de privilégier les constructions dans le périmètre du bourg, notamment dans les dents creuses (espaces libres privés ou publics). Pour les particuliers qui le souhaitent, la division de leur parcelle reste possible.

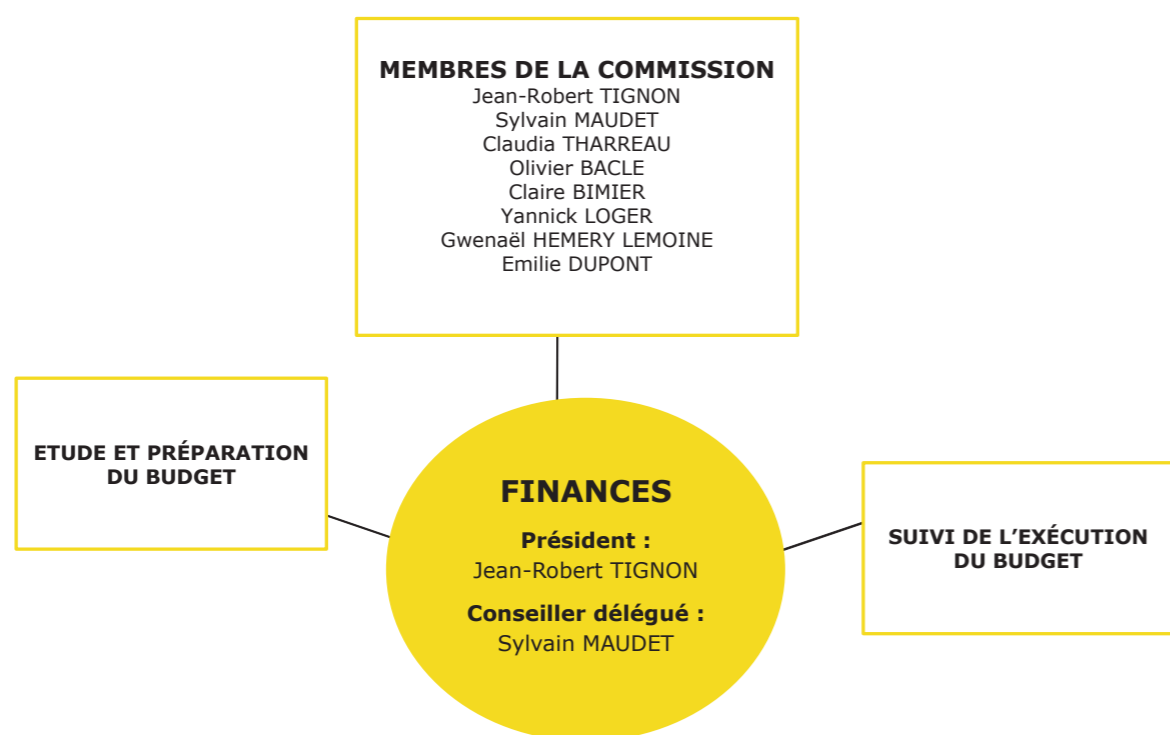
Cette année, l'ensemble de l'équipe municipale souhaite mettre plus particulièrement à l'honneur l'opération Octobre Rose. Cette campagne annuelle mondiale vise à sensibiliser au dépistage du cancer et à soutenir la recherche. Parce que cette maladie nous touche tous, de près ou de loin, il nous paraît essentiel de nous mobiliser collectivement autour de cette grande cause de santé publique. En partenariat avec les associations sportives et culturelles, les professionnels de santé, les commerçants ainsi que toutes les personnes souhaitant s'associer à cette mobilisation, plusieurs actions pourront être proposées afin d'informer, sensibiliser et encourager le dépistage. Par cette démarche, la municipalité souhaite rappeler l'importance de la prévention et de la solidarité face à cette maladie.

Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé dans un souci d'économie et d'écologie.

Le Maire,
Jean-Robert TIGNON

Commission Finances

Cette commission, sous la responsabilité de M. le Maire, a pour rôle l'étude et la préparation du budget communal. Elle est constituée des 4 adjoints et 3 conseillers municipaux. Elle compte aussi parmi ses membres un conseiller délégué, Sylvain MAUDET. Celui-ci prendra en charge le suivi de l'exécution du budget.



TIGNON Jean-Robert



MAUDET Sylvain



THARREAU Claudia



BACLE Olivier



BIMIER Claire



LOGER Yannick



HEMERY LEMOINE Gwenaël



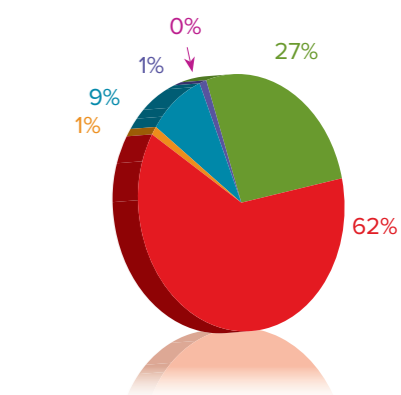
DUPONT Emilie

Le Compte financier unique retrace les dépenses et recettes réellement effectuées au cours de l'année passée.

Section de Fonctionnement :

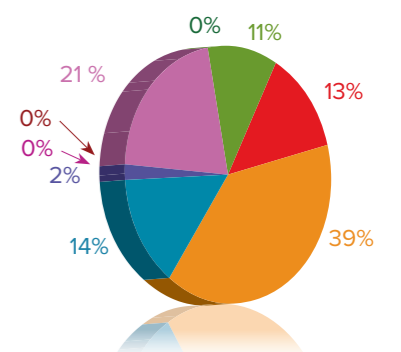
Dépenses

Entretien des bâtiments, voies et réseaux	714 145,71 €
Charges de personnel	1 661 656,98 €
Dégrèvements, fonds de péréquation	11 148,00 €
Subventions aux associations, indemnités des élus...	248 700,90 €
Intérêts des emprunts	23 215,67 €
Amortissements...	6 703,50 €
TOTAL	2 665 570,76 €



Recettes

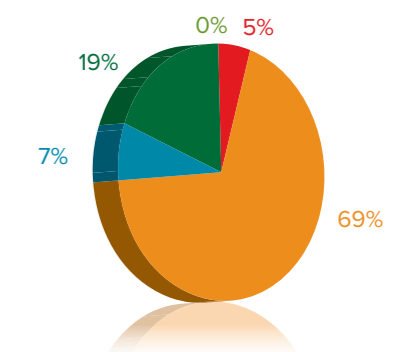
Remboursements, assurances	8 759,37 €
Restaurant scolaire, enfance	406 828,07 €
Impôts reversés	482 386,27 €
Impôts locaux	1 463 862,00 €
Dotations	526 343,01 €
Revenus des locations	88 605,46 €
Produits spécifiques	4 000,08 €
Provisions annulées	202,42 €
Excédent fonctionnement N-1	763 941,69 €
TOTAL	3 744 928,37 €



Section d'Investissement :

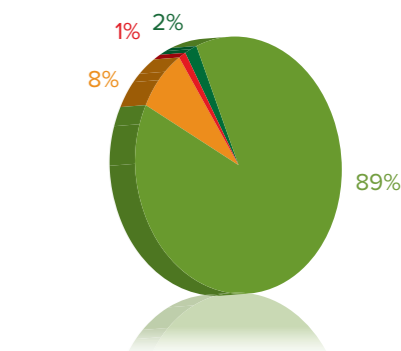
Dépenses

Déficit d'investissement N-1	206 290,59 €
Travaux d'éclairage public	1 798,64 €
Travaux et achats annuels	56 164,87 €
Travaux et achats pluri-annuels	743 028,84 €
Remboursement capital des emprunts	74 084,82 €
TOTAL	875 077,17 €



Recettes

Récupération TVA et Taxe d'aménagement	18 707,71 €
Une partie de l'excédent de fonctionnement N-1	791 056,89 €
Subventions	75 079,96 €
Amortissements	6 703,50 €
TOTAL	891 548,06 €



Finances

Budget Primitif 2026

Le budget primitif est un document prévisionnel des dépenses et recettes pour l'année en cours.

Section de Fonctionnement : 3 327 061,00 € en dépenses comme en recettes

Taux d'imposition votés

Foncier bâti : 46,72%
 Foncier non bâti : 47,08%

Dépenses

● Entretien des bâtiments, voies et réseaux	854 865,00 €
● Charges de personnel	1 766 920,00 €
● Dégrèvements, fonds de péréquation	17 800,00 €
● Subventions aux associations, indemnités des élus	242 240,00 €
● Intérêts des emprunts	21 300,00 €
● Virement à la section d'investissement	422 886,00 €
● Amortissements	1 050,00 €

Recettes

● Remboursements assurances	7 000,00 €
● Restaurant scolaire, enfance	386 767,00 €
● Impôts reversés	418 769,00 €
● Impôts locaux	1 500 904,00 €
● Dotations	478 340,00 €
● Revenus des locations	60 000,00 €
● Reprise sur amortissements	0,09 €
● Excédent N-1	475 280,91 €

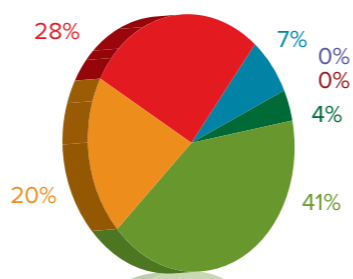
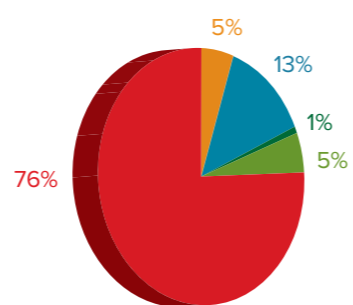
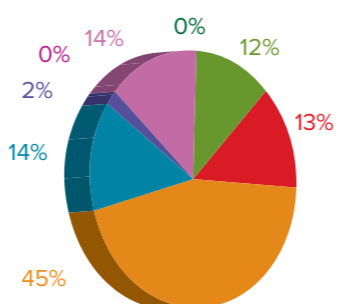
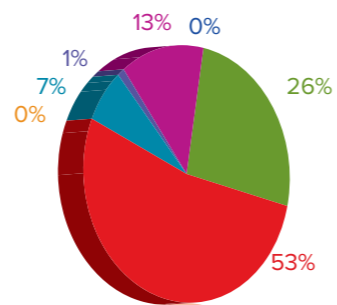
Section d'Investissement : 1 485 915,00 € en dépenses comme en recettes

Dépenses

● Travaux d'éclairage public	20 075,00 €
● Travaux et achats annuels	77 461,00 €
● Travaux et achats pluri-annuels	1 122 938,30 €
● Remboursement capital des emprunts	75 621,00 €
● Déficit investissement N-1	189 819,70 €

Recettes

● Récupération TVA + taxe d'aménagement	65 890,00 €
● Une partie de l'excédent fonctionnement N-1	604 076,70 €
● Subventions	294 210,00 €
● Virement de la section de fonctionnement	422 886,00 €
● Produits de cessions	97 802,00 €
● Amortissements	1 050,00 €
● Autres recettes	0,30 €



Finances

Budget Primitif 2026

Dépenses d'investissement Travaux et achats (hors remboursement d'emprunt)

Restaurant scolaire	Restructuration : retenues de garantie + solde maître d'œuvre	16 200,00 €
20 rue d'Anjou	Achat terrain (330120) + étude (total : 14958)	345 078,00 €
Vieux Bourg	Aménagement : travaux et maîtrise d'œuvre	268 630,00 €
Parc mairie	Jeux pour enfants (18380) + installation (3440)	21 820,00 €
Bâtiments communaux	Nouvelles clefs électroniques (achat de base)	9 000,00 €
SIEML	Eclairage place centrale + lampes stade + rue de l'Hermitage	17 640,00 €
École publique	Changement photocopieur	4 140,00 €
Multi-accueil	Aménagement salle d'activités	1 160,00 €
Périscolaire	Table de ping pong	430,00 €
Centre de loisirs	Aspirateur professionnel	400,00 €
	But de foot	80,00 €
Mairie	Présentoir accueil	250,00 €
	Remplacement ordinateurs	3 600,00 €
	Scanner	350,00 €
Salle de la Prairie	Chariot	540,00 €
Étang	Renforcement des berges (commencé en 2023) rue des Hameaux	1 500,00 €
Bâtiments communaux	Revoir tous les ballons eau chaude	5 000,00 €
École publique	Films occultants aux fenêtres de certaines classes (24, 25, 2, 1) et à toutes les portes vitrées	1 482,00 €
	Isolation plafonds deux classes	7 668,61 €
Pôle culturel	Changement sous-station de chauffage	7 980,00 €
Église	Nouvelle vitrine d'affichage	500,00 €
	Réparations fissures suite à sinistre	44 140,00 €
Salle tennis de table	Dalle nantaise et plaque translucide foot	4 703,77 €
	Enduit mur extérieur pour fresque	3 394,80 €
Mairie	Peinture corniche	9 000,00 €
	Toiture centrale	38 581,60 €
	Clefs électroniques : équipement de nouveaux bâtiments	8 500,00 €
Éclairage public	Déplacement candélabre rue des Dames	2 435,00 €
Ancienne mairie	Démolition appenti	6 069,48 €
Restaurant scolaire	Souffleur électrique	250,00 €
	Cellule de refroidissement	6 975,60 €
	Machine à laver non professionnelle	600,00 €
	Renouvellement 3 dessertes inox	1 693,20 €
	Arrachage haie + pare-ballon côté stade	3 954,00 €
Terrain de foot	Enrouleur arroseur	4 476,00 €
Voirie	Programme annuel	40 000,00 €
Liaisons douces	Chemin des Capucines	3 038,40 €
	Pistes cyclables marquage au sol	7 000,00 €
Mobilier urbain	Corbeilles biflux	9 348,00 €
Salle de la Prairie	Étude et travaux acoustiques	20 000,00 €
Place centrale	Aménagement jardinières	3 213,30 €
Total		930 821,76 €



Commission Cadre de Vie

La commission du Cadre de Vie et de l'environnement est composée de 7 membres dont le responsable est Yannick LOGER. Guy VASSOR quant à lui, est conseiller délégué aux Réseaux et Energies et Thierry BOISDRON aux bâtiments communaux.

La commission intervient dans différents domaines : le patrimoine communal, l'environnement, les voies communales, les réseaux et énergies, l'urbanisme.



Permanence
Cadre de vie

Yannick LOGER

Permanence
Cadre de vie

Conseiller délégué :

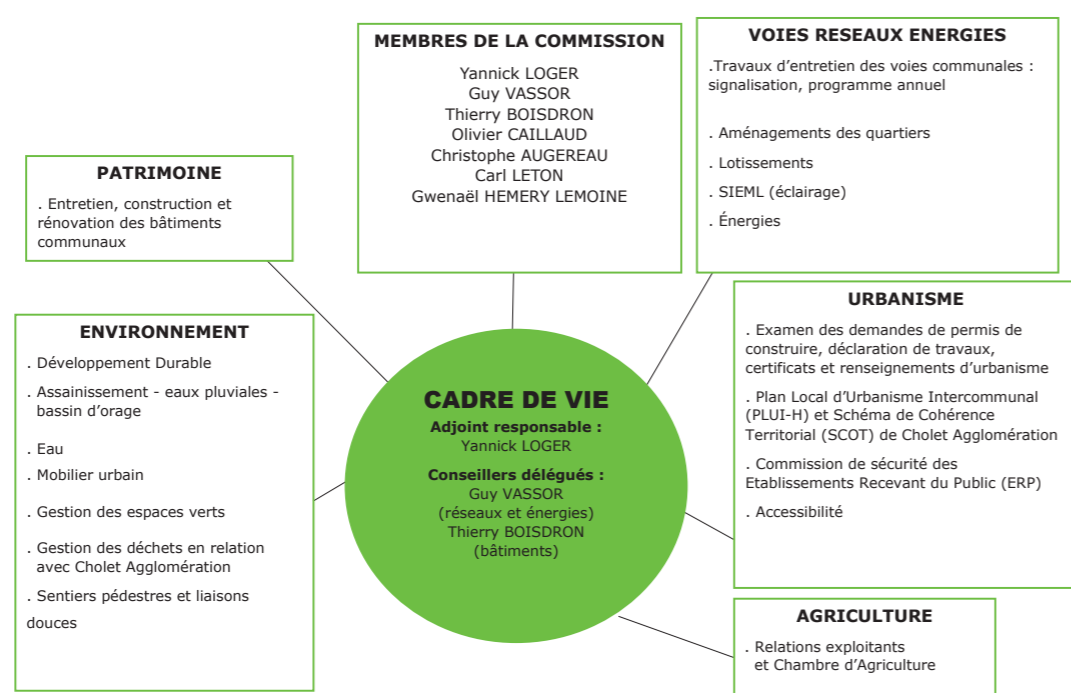
Guy VASSOR

Réseaux et énergies

Conseiller délégué

Thierry BOISDRON

Bâtiments communaux



LOGER Yannick



VASSOR Guy



BOISDRON Thierry



CAILLAUD Olivier



AUGEREAU Christophe



LETON Carl



HEMERY LEMOINE
Gwenaël

Clôtures

Depuis l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat le 05 avril 2026, la réglementation sur les clôtures a changé. Il n'y a pas de déclaration préalable à effectuer en Mairie mais des règles d'utilisation de matériaux et de hauteur sont à respecter.

A l'alignement des voies et emprises publiques et à l'alignement des voies privées ouvertes à la circulation publique :

Les clôtures doivent être constituées :

- D'un mur-bahut d'une hauteur maximale d'1.20 m. Ce dernier peut être réhaussé ponctuellement jusqu'à 1.80 m. Le mur-bahut est surmonté d'un dispositif à claire-voie prioritairement ou brise-vue composé de matériaux pérennes. L'ensemble ne doit pas dépasser 1.80 m et présenter une portion harmonieuse entre les deux éléments. Les piliers et portail peuvent être d'une hauteur supérieure sans dépasser 2 m. Le mur doit être enduit à minima côté espace public.

- Ou de haies vives composées d'essence variées, adaptées au contexte et climat locaux (pas de haie monospécifique) : suivre la palette d'essences recommandée.

- Ou d'un grillage métallique d'une hauteur maximale de 1.80 m, obligatoirement doublé de haies vives d'essences locales variées (pas de haie monospécifique) côté espace public.

En limites séparatives :

Les clôtures doivent être constituées :

- D'un mur plein d'une hauteur maximale de 2 m. Le mur doit être enduit des deux côtés.

- Ou d'un dispositif de brise-vue, l'ensemble ne dépassant pas 2 m.

- Ou d'un mur-bahut d'une hauteur maximale d'1.20 m, surmonté d'un dispositif à claire-voie ou brise-vue. L'ensemble ne doit pas dépasser 2 m et présenter une proportion harmonieuse entre les deux éléments.

- Ou de haies vives composées d'essences variées, adaptées au contexte et climat locaux (pas de haie monospécifiques) : suivre la palette d'essence recommandée.

- Ou d'un grillage d'une hauteur maximale de 2 m, obligatoirement doublé de haies vives d'essence locales variées (pas de haie monospécifique)

En limite avec un espace agro-naturel :

La clôture doit favoriser l'écoulement des eaux, favoriser le passage de la petite faune et être à dominante végétale (haies vives, grillage doublé de haies vives, barrières...). Elle doit être plantée d'essences variées, adaptées au contexte et climat locaux : suivre la palette d'essences recommandée.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux clôtures nécessaires aux exploitations agricoles (pâturage...).



Commission Cadre de vie



A titre informatif : Les brandes et bâches occultantes ne sont pas acceptées au titre des clôtures.

Synthèse des règles générales sur les clôtures

Type de clôture	A l'alignement des voies et emprises publiques	En limites séparatives	En limite avec un espace agro-naturel
Mur plein	X	Maximum 2 m de hauteur	X
Mur bahut surmonté d'un dispositif à claire-voie ou de brise-vue	Mur-bahut maximum 1.20 m Total maximum 1.80 m	Mur-bahut maximum 1.20 m Total maximum 2 m	X
Brandes, bâche occultante (matériaux non pérennes) ou végétaux artificiels	X	X	X
Brise-vue	X	Maximum 2 m de hauteur	X
Grillage seul	X	X	X
Grillage + haie vive	Maximum 1.80 m de hauteur	Maximum 2 m de hauteur	V
Haie vive	V	V	V

Plus de détails peuvent être trouvés dans le règlement du PLUI-H, consultable sur le site de la mairie dans la rubrique « urbanisme ».

Entre voisins on s'entend bien !

Le bruit peut devenir une pollution. Pour permettre à tous de bénéficier de périodes de calme un arrêté préfectoral définit les créneaux horaires pendant lesquels vous pouvez bricoler, tondre la pelouse, utiliser une perceuse...

Choisissez la bonne heure pour bricoler :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Le texte de référence :

Il s'agit de l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1999 relatif à la lutte contre le bruit.

En ne respectant pas ces créneaux horaires vous vous exposeriez à une contravention.



Commission Vie Sociale



Commission Vie Sociale

L'équipe de la commission Vie Sociale est composée de 6 membres dont la responsable est Claudia THARREAU. Quant à Laurence VINCENT et Annabelle JOLIVET, elles sont respectivement déléguées au Centre Social et à l'enfance.

Cette commission est en lien avec les personnes âgées, les personnes en situation précaire. Elle collabore avec le Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène, la Commission Sociale de l'Agglomération du Choletais, ainsi qu'avec Sèvre Loire Habitat pour la gestion des demandes de logements locatifs.

L'équipe est aussi amenée à s'occuper du suivi du bon fonctionnement de la Maison de l'Enfance ainsi que de l'organisation et de l'accompagnement du restaurant scolaire municipal et de l'école publique.



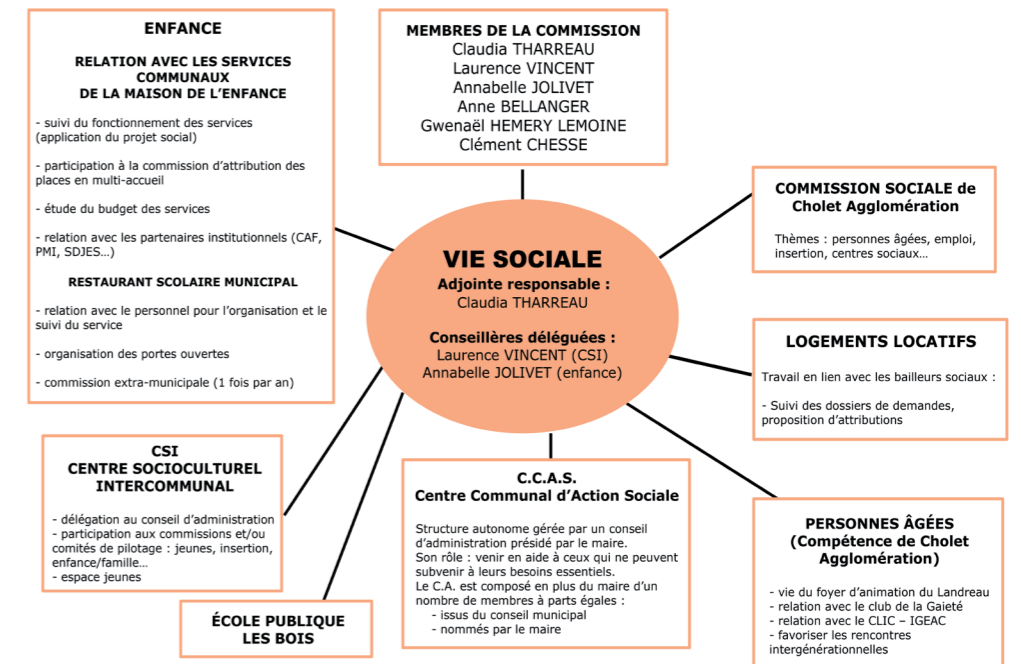
Permanence Vie Sociale

Claudia THARREAU
Sur rendez-vous

Conseillères municipales déléguées :

Laurence VINCENT
(CSI)

Annabelle JOLIVET
(Enfance)



THARREAU Claudia



VINCENT Laurence



JOLIVET Annabelle



BELLANGER Anne



HEMERY LEMOINE Gwenaël



CHESSE Clément

Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC

Quand l'été arrive, tout le monde prépare quelque chose : les vacanciers préparent leurs valises, les moustiques préparent leurs attaques, et Suzette se prépare à passer un été en toute sérénité, grâce à la téléassistance.

Un malaise en pleine canicule, une glissade sur le carrelage ou un tapis qui attaque sans prévenir, ça n'arrive pas qu'aux autres ! Grâce à la télé assistance, pas besoin de crier par la fenêtre ni d'attendre que le chat prévienne les voisins.

C'est avant tout un outil de sécurité et de tranquillité, pour soi et pour ses proches. La téléassistance veille, protège, rassure et, entre nous, évite bien des catastrophes !

Concrètement, c'est un dispositif discret (bracelet ou médaillon) qui permet d'alerter 24h/24 une plateforme d'écoute en cas de chute, de malaise ou simplement de besoin.

Vous appuyez → quelqu'un vous répond.

Vous tombez → quelqu'un arrive.

Vous stressez → quelqu'un vous rassure.

Vous appuyez par erreur → quelqu'un vous dit : « Ce n'est pas grave, ça arrive TOUT LE TEMPS. »

Au Clic IGEAC, nous sommes là pour informer, conseiller et vous orienter vers les solutions adaptées à votre situation.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

- uniquement sur rendez-vous à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)

- ou à domicile

Caravane seniors

«Lisa», c'est son petit nom, pour L'Information des Seniors de l'Agglomération. Pensée comme un bureau mobile, cette caravane de 28m² sillonne les routes du territoire pour aller à la rencontre des habitants de plus de 60 ans.

La caravane vise à informer les seniors sur leurs droits, la santé, le numérique ou les loisirs. Elle orientera également vers les services adaptés, tout en renforçant le lien social avec les partenaires locaux.

Elle vous redonne rendez-vous dans le centre de la commune le 30 juin et 1^{er} juillet 2026 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h.



Tél : 02 41 30 26 34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



En cas de canicule

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile, peuvent se signaler et demander leur inscription sur le registre communal. En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence, notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Saint-Léger-Sous-Cholet ou au CLIC IGEAC.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Les bienfaits de l'été

L'été, une saison bénéfique pour la santé et le bien-être !

Avec ses journées ensoleillées et son rythme plus détendu, l'été est une période idéale pour prendre soin de soi. Au-delà des vacances, cette saison offre de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale.

Un moral boosté par la lumière : la lumière naturelle joue un rôle essentiel sur notre bien-être : elle favorise la production de vitamine D, elle améliore l'humeur et réduit le stress et elle aide à réguler le sommeil. Passer du temps à l'extérieur, même quelques minutes par jour, permet de se ressourcer durablement.

Chiffres clés

- 15 à 20 minutes d'exposition au soleil par jour suffisent pour stimuler la vitamine D : **choisissez vos heures et protégez votre peau !**
- **30 minutes d'activité physique quotidienne** réduisent les risques de maladies cardiovasculaires
- La lumière naturelle améliore la qualité du sommeil chez **plus de 70 % des personnes**
- En été, la consommation de fruits et légumes augmente en moyenne **de +20 %**

Plus d'activités dehors : en été, bouger devient un plaisir : promenades en famille ou entre amis, activités de plein air (vélo, jeux, jardinage) et moments conviviaux dans les espaces publics. Sans même s'en rendre compte, on augmente son niveau d'activité physique.

Un esprit plus détendu : le rythme estival invite à ralentir : journées plus longues propices à la détente, pauses et congés pour relâcher la pression et moments partagés qui renforcent les liens. L'été est idéal pour se recentrer et recharger ses batteries.

Une alimentation plus saine et colorée : l'été rime avec fraîcheur dans l'assiette : fruits et légumes de saison riches en vitamines, repas plus légers et hydratants et une cuisine simple et équilibrée. Une alimentation estivale contribue à une meilleure forme générale.

Conseils pratiques pour un été en pleine forme

- ✓ **Hydratez-vous régulièrement :** 1,5 à 2 litres d'eau par jour
- ✓ **Privilégiez les activités le matin ou le soir** pour éviter les fortes chaleurs
- ✓ **Créez des moments de pause :** lecture, sieste, temps calme
- ✓ **Maintenez le lien social :** participez aux événements locaux
- ✓ **Profitez de la nature :** parcs, jardins, chemins de promenade

Des liens sociaux renforcés : la saison estivale favorise les rencontres : événements locaux, marchés, animations, moments conviviaux entre voisins, activités intergénérationnelles. Ces échanges participent pleinement à la qualité de vie dans la commune.

Profiter de sa commune autrement : l'été est aussi l'occasion de redécouvrir son cadre de vie : espaces verts et lieux de fraîcheur, balades et découvertes locales.

L'été est une saison précieuse pour prendre soin de sa santé. Lumière, activité, alimentation et convivialité : autant d'atouts à savourer au quotidien !

APS ALSH



Périodes APS	Dates de la période	Dates d'ouverture portail
Septembre/ Octobre	Mardi 1 ^{er} Septembre au vendredi 16 Octobre	Vendredi 24 Juillet <i>(sous réserve de la MAJ du dossier avant le Lundi 20 Juillet)</i>
Novembre/Décembre	Lundi 2 Novembre au vendredi 18 Décembre	Vendredi 16 Octobre
Janvier/Février	Lundi 4 Janvier au vendredi 19 Février	Vendredi 18 Décembre
Mars/Avril	Lundi 8 Mars au vendredi 16 Avril	Vendredi 19 Février
Mai/Juin/Jullet	Lundi 3 Mai au vendredi 2 Juillet	Vendredi 16 Avril

Pour procéder aux réservations périscolaire et accueil de loisirs, le portail s'ouvre période par période. L'accueil périscolaire et de loisirs COPAIN CABANA reste joignable pour tout renseignement complémentaire.

ATTENTION ! Pour rappel les services seront fermés le lundi 31 Août 2026 pour journée pédagogique !

Périodes Vacances	Dates des vacances	Dates d'ouverture portail
Toussaint	Lundi 19 Octobre au Vendredi 30 Octobre	Du vendredi 25 Septembre au jeudi 1 ^{er} Octobre
Noël	Du Lundi 21 Décembre au Jeudi 24 Décembre	Du vendredi 27 Novembre au jeudi 3 Décembre
Février	Lundi 22 Février au vendredi 5 Mars	Du vendredi 29 Janvier au jeudi 4 Février
Printemps	Lundi 19 Avril au Vendredi 30 Avril	Du vendredi 2 Avril au jeudi 8 Avril
Eté	Lundi 5 Juillet au Vendredi 6 Août et du Lundi 23 Août au Mardi 31 Août 2027 <i>(dates à confirmer selon rentrée scolaire 2027-2028)</i>	A confirmer

Ecole St Charles

Projet de l'École Saint-Charles — Rénovation et agrandissement
Notre école va bientôt faire peau neuve !

Depuis plus de 150 ans, l'école Saint-Charles accompagne les enfants de notre commune dans leur apprentissage et leur épanouissement. Aujourd'hui, notre bâtiment montre des signes d'essoufflement, des travaux de rénovation et d'agrandissement sont donc prévus et vont débiter prochainement afin d'améliorer les conditions d'accueil de vos enfants.

Ce projet représente un coût important. C'est pourquoi nous ferons appel à votre générosité pour nous aider à en financer une partie.

Un appel aux dons sera lancé dans les semaines à venir. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



Inscriptions aux services à l'Enfance pour l'année scolaire 2026/2027

La rentrée scolaire 2026/2027 se prépare dès maintenant !

Pensez à inscrire vos enfants aux différents services enfance : restauration scolaire, accueils périscolaires (matin et soir), accueil du mercredi et accueil de loisirs pendant les vacances.

Cette inscription se fait via le portail unique au service des familles.
Son adresse : <https://enfancestleger.portail-familles.app/>

Chaque service possède son propre règlement intérieur accessible sur la page d'accueil du Portail Famille.

Un guide utilisateur détaillé est disponible dans les « liens utiles » sur le portail (à gauche sur la page d'accueil).

Pour toute inscription, plusieurs cas se présentent :

1) Pour une nouvelle inscription : Vous êtes pour la 1^{ère} fois utilisateur d'un ou plusieurs service(s) à l'enfance (restaurant scolaire, APS ou ALSH), vous devez alors remplir le formulaire papier (disponible sur le site internet de la mairie, à l'accueil de la mairie ou à la Maison de l'Enfance), le remplir et le remettre dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous recevrez alors un mail avec un lien de connexion pour créer votre mot de passe et accéder au « portail famille ». Sur votre « espace famille », vous devrez vérifier l'exactitude des renseignements enregistrés et renseigner l'ensemble des champs obligatoires, déposer les justificatifs nécessaires à chaque service, **et également remplir le planning des présences de votre (vos) enfant(s).**

2) Pour l'ajout d'un enfant à inscrire : vous êtes déjà utilisateur d'un ou plusieurs service(s) à l'enfance (restaurant scolaire, APS ou ALSH), mais vous avez un autre enfant à inscrire. En vous connectant au portail famille avec votre identifiant, vous devez vous-même obligatoirement remplir les renseignements pour cet enfant et fournir les justificatifs nécessaires, apporter les éventuels changements et mettre à jour les documents obligatoires pour votre ou vos autre(s) enfant(s) **et remplir les plannings des présences de vos enfant(s).**

3) Pas de nouvelle inscription : votre (vos) enfant(s) continue(nt) de fréquenter un ou plusieurs service(s) à l'enfance (restaurant scolaire, APS ou ALSH) comme l'année scolaire précédente. Vous devez juste vérifier l'exactitude des renseignements, apporter les éventuels changements, mettre à jour les pièces justificatives obligatoires **et remplir le(s) planning(s) des présences.**

Restaurant scolaire

Attention pour les cas 1) ou 2) : toute nouvelle inscription devra être faite au plus tard le 3 juillet 2026, sous peine d'une pénalité de 30 € appliquée sur la 1^{ère} facture.



Tarifs

A partir de septembre 2026, le repas enfant sera facturé au prix de 4,65 €.

Rappel : règlement intérieur

Le règlement du restaurant scolaire est consultable sur le site de la mairie et sur le portail famille.

Nous attirons votre attention sur l'article du règlement intitulé « Réservations - annulations » :

Réservations - annulations

Les réservations ou annulations de repas doivent se faire sur le portail famille au plus tard la veille avant 13h. Le planning des réservations est accessible pour l'année à partir de début août 2026.

En cas d'absence, tout repas réservé et non annulé sera facturé. Seule exception : en cas de maladie de l'enfant, où le service doit être averti le matin avant 9h par téléphone au 02 41 70 88 32 ou mail restaurant.scolaire@saintlegersouscholet.fr et sur présentation d'un certificat médical.

Si un enfant vient déjeuner sans que son repas ait été réservé, une pénalité de 1,50€ sera appliquée sur le prix du repas.



Cette année le multi-accueil fait le cirque !

La compagnie « roule ta boule » vient tous les mois pour une intervention auprès des enfants. Les objectifs de ces animations sont la découverte de son corps et de ses possibilités.

Chaque enfant peut s'approprier le matériel qu'apporte Gwen l'animateur que les enfants connaissent bien. Jeux d'équilibre, de lancers pour apprendre à jongler, de contrôle de son souffle avec les foulards pour apprendre à se recentrer, se concentrer, connaître les différentes parties de son corps, savoir se relâcher, apprendre à se faire confiance ; chacun regarde, essaie, tombe, recommence. Chaque séance est adaptée à l'âge et aux possibilités des enfants présents ;



Toutes les séances se déroulent de la même façon : le jeu des foulards permet de se retrouver puis Gwen apporte un ou plusieurs nouveaux objets à découvrir et essayer. La comptine avec les petits rouleaux finit la séance et permet de se poser avant de repartir à d'autres occupations ;

La dernière animation aura lieu avec les familles lors de la fête de fin d'année du vendredi 26 juin.

Centre Socioculturel Intercommunal : CSI

Dates de manifestations en juin 2026

Môm'en pour soi :

la pause parents qui fait du bien ! Besoin de souffler quelques heures ?

Le CSI Ocsigène propose une garderie solidaire (0-12 ans), un vendredi soir par mois.

Encadrés par une professionnelle et des bénévoles, les enfants passent un super moment pendant que les parents prennent du temps pour eux.

Prochaine date : 19/06

Maison de l'Enfance (Saint-Léger-sous-Cholet) ou CALS (La Séguinière)

Inscriptions auprès du CSI jusqu'au mercredi précédent

Infos & réservations

☎ 02 41 56 46 94

@ : petite.enfance@ocsigene.fr

Toutes les informations auprès du CSI Ocsigène et sur <https://ocsigene.centres-sociaux.fr/>



Repair Café : réparons ensemble, partageons autrement !

Le Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène organise régulièrement des **Repair Cafés** ouverts à tous.

Habitants et bénévoles s'y retrouvent pour réparer ensemble petit électroménager, vélos, textiles ou objets du quotidien.

Un moment convivial pour apprendre, transmettre des savoir-faire et lutter contre le gaspillage.

Plutôt que jeter, réparons... autour d'un café !

Retrouvez les prochaines dates sur nos flyers. et le Samedi 4 juillet à l'Espace Jeunes de La Séguinière

HULC – Brigade Verte

Chasubles fluo, pinces en mains, bonne humeur et volonté de rendre leur environnement plus agréable...

La brigade HULC (Habitants Unis – Localité Choyée) composée d'une quarantaine de membres, se retrouve tous les mois pour des ramassages sur les communes.

Cette action se veut libre, conviviale et ouverte à tous (de 3 à 103 ans) ! Elle a été créée pour inviter les habitants du territoire, à s'investir quotidiennement afin de rendre sa rue, son quartier, son village encore plus propre.

Retrouvez les prochaines dates sur nos flyers. À Saint-Léger-sous-Cholet le samedi 13 juin 2026

+ Toujours un moment convivial en fin de collecte !

Pinces et gants fournis

Informations au 02 41 56 26 10

1 COLLECTE PAR MOIS

Ce projet a été rêvé pour rassembler, fédérer autour d'un sujet qui nous concerne tous. Au-delà de l'action même de ramasser, c'est un rendez-vous qui est donné. Un temps où petits et grands peuvent partager.

MERCREDI 11 MARS 2026
9H30/11H30 - SAINT LÉGER SOUS CHOLET - AU CSI OCSIGÈNE

MERCREDI 18 MARS 2026
en lien avec le CALS
9H30/11H30 - LA SÉGUINIÈRE - DEVANT LA MAIRIE

SAMEDI 11 AVRIL 2026
en lien avec la Municipalité de Saint-Christophe du Bois
9H/12H - RENDEZ-VOUS AUX ATELIERS MUNICIPAUX - 18 RUE DU PARC

MERCREDI 13 MAI 2026
9H30/11H30 - LA ROMAGNE - DEVANT LA MAIRIE

SAMEDI 13 JUIN 2026
9H30/11H30 - SAINT LÉGER SOUS CHOLET - AU CSI OCSIGÈNE

Transport solidaire :

des habitants au service des habitants

Le transport solidaire permet aux habitants de La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet à la recherche d'un moyen de transport dans leur quotidien.

Pour quels déplacements ?

- ▶ Courses, marché, pharmacie
- ▶ Rendez-vous administratifs ou médicaux
- ▶ Visite à un proche, sépulture
- ▶ Participation à la vie associative

Comment en bénéficier :

- ▶ Prendre rendez-vous avec un conducteur référent, qui vous expliquera le fonctionnement du service.
- ▶ Réserver votre trajet, possible du lundi au samedi, de 8h à 20h, dans un rayon de 70 km.
- ▶ Participer aux frais kilométriques.

Recherche conducteurs bénévoles sur Saint-Christophe-du Bois

Ce service repose sur l'engagement de conducteurs bénévoles, qui accompagnent ponctuellement les habitants dans un esprit de solidarité et de partage.

Pour continuer à fonctionner et répondre aux demandes, de nouveaux bénévoles sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe.

Infos auprès du CSI Ocsigène au 02 41 56 26 10 accueil@ocsigene.fr



CSI Ocsigène ouvert à tous les habitants
<https://ocsigene.centres-sociaux.fr/>
Site Internet • Facebook

1 PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UN CONDUCTEUR RÉFÉRENT
Il vous expliquera le fonctionnement du service. Vous pourrez lors de cette rencontre, signer le règlement et vous acquitter de la cotisation annuelle du CSI, qui est de 4€.

2 RÉSERVER VOTRE TRAJET
Les déplacements se font du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 et s'effectuent dans un rayon de 70 km. Le conducteur solidaire a la liberté d'accepter ou de refuser le déplacement.

3 SE LAISSER TRANSPORTER
Indemnisation des frais kilométriques, par kilomètre effectué à partir du domicile du conducteur solidaire, et de ses frais de stationnement et d'autoroute si besoin.
Les frais sont partagés si vous êtes plusieurs passagers.

1 au 31 JUILLET 2026

Centre socioculturel Ocsigène

- Public : Jeunes âgés de 11 à 16 ans
- Missions : Concevoir, préparer et animer des animations jeunesse, en équipe ou en autonomie
- Encadrer des animations ou des sorties
- Animation de veillées
- Assurer la sécurité physique et psychique des jeunes encadrés
- Gestion administrative
- Encadrement d'un séjour de 5 jours à la Rochelle (13/15ans)
- Permis et BAF obligatoire

Candidature à adresser à Camille Ménard : jeunesse@ocsigene.fr ou 02.41.56.26.10

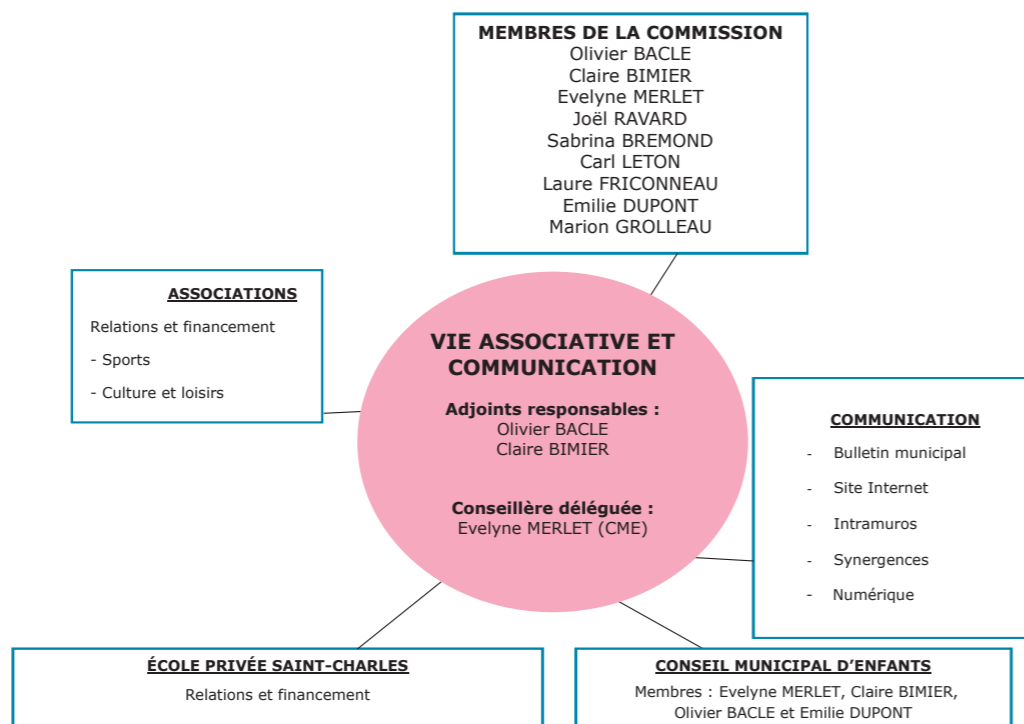


Commission Vie Associative et Communication

La commission Vie Associative et Communication est composée de 9 membres et dont les responsables sont Claire BIMIER et Olivier BACLE. Evelyne MERLET quant à elle, est conseillère déléguée au CME.

Cette équipe travaillera dans la continuité du mandat précédent pour assurer la réalisation des temps forts qui rythment ses travaux :

- Vœux à la population
- Bulletins municipaux
- Subventions aux associations
- Planning des salles
- Accueil des nouveaux Saint Légeois
- Conseil Municipal d'Enfants
- Repas des aînés



BACLE Olivier



BIMIER Claire



MERLET Evelyne



RAVARD Joël



BREMOND Sabrina



LETON Carl



FRICONNEAU Laure



DUPONT Emilie



GROLLEAU Marion

Subventions aux associations (fonctionnement et matériel) 2026

ENFANCE	Subvention	Matériel	Total
OGEC			
Contrat d'association école St Charles	105 251,44 €		105 251,44 €
SOCIAL			
CSI			
Chantiers Jeunes (provision)	2 000,00 €		2 000,00 €
Animation de proximité	1 902,00 €		1 902,00 €
AUTRES			
CCAS	3 500,00 €		3 500,00 €
Loisir Pluriel	702,00 €		702,00 €
A.D.M.R. Familles	500,00 €		500,00 €
Prévention routière	100,00 €		100,00 €
Association assistantes maternelles "La Récré des P'tits Loups"	205,00 €		205,00 €
MAM associative "Mam'an les P'tits bateaux"	205,00 €		205,00 €
Adapei	300,00 €		300,00 €
Entraid'addict	55,00 €		55,00 €
Secours catholique	55,00 €		55,00 €
Les Amis de la santé	55,00 €		55,00 €
Les Restos du cœur	100,00 €		100,00 €
Anjou-Muco	55,00 €		55,00 €
Autisme sans frontière	55,00 €		55,00 €
Solidarité Femmes 49	100,00 €		100,00 €
Ligue national contre le cancer	55,00 €		55,00 €
SASAD (accompagnement cancer)	55,00 €		55,00 €
Secours populaire Français	55,00 €		55,00 €
France Alzheimer	55,00 €		55,00 €
SPORT			
Athlétisme	306,90 €		306,90 €
Basket	1 702,80 €	400,00 €	2 102,80 €
St Léger Cyclisme	205,00 €		205,00 €
St Léger Cyclotourisme	205,00 €		205,00 €
Football	1 544,40 €	305,82 €	1 850,22 €
Football : transport des jeunes		925,00 €	925,00 €
Pétanque	336,60 €		336,60 €
Volley-ball	205,00 €	161,06 €	366,06 €
LOISIRS			
Union des pêcheurs	205,00 €		205,00 €
Badminton	205,00 €		205,00 €
Ping Pong Loisirs	205,00 €	140,70 €	345,70 €
Chorale de l'Amitié	205,00 €	54,99 €	259,99 €
La Palette d'Hervé	205,00 €		205,00 €
Club de la Gaieté	205,00 €	25,00 €	230,00 €
Dé'Fouloir	205,00 €		205,00 €
Danses pour elle	205,00 €		205,00 €
ACLI	205,00 €	97,01 €	302,01 €
Divers Danses	205,00 €		205,00 €
LC Danser en couple	205,00 €		205,00 €



Permanence
 Vie Associative

Olivier BACLE
 Sur rendez-vous



Permanence
 Communication

Claire BIMIER
 Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
 déléguée au C.M.E. :
 Evelyne MERLET

Vie associative / Communication

Subventions aux associations

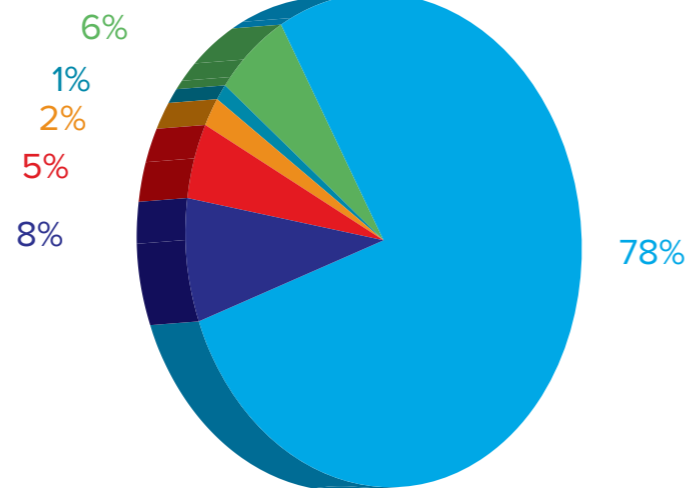


CULTURE	Subvention	Matériel	Total
Association BSL Bibliothèque	400,00 €		400,00 €
Les Amis de Léo	205,00 €		205,00 €
Les Fous du Roy	623,70 €	170,00 €	793,70 €
SOS Sahel International (Gasma)	535,00 €		535,00 €
DIVERS	Subvention	Matériel	Total
Entente des Mauges animateur pour les Écoles	1 824,00 €		1 824,00 €
ACPG / CATM	372,00 €		372,00 €
Carisport	205,00 €	80,00 €	285,00 €
APE Publique (2025 = 10,45 € / élève)	2 163,15 €		2 163,15 €
APE Privée (2025 = 10,45 € / élève)	1 212,20 €		1 212,20 €
Belebebeba	205,00 €		205,00 €
Les Amis de la Gendarmerie	100,00 €		100,00 €
Nana Ambassadrice d'Espoir	205,00 €		205,00 €
Association des Conciliateurs de justice	100,00 €		100,00 €
Budget formation pour toutes les associations	500,00 €		500,00 €
Budget Educateurs sportifs pour toutes les associations	1 300,00 €		1 300,00 €

TOTAL GENERAL 134 430,77 €

Vue schématique des subventions et financements de matériel aux associations

● Enfance	105 251,44 €
● Social	10 109,00 €
● Sports	6 297,58 €
● Loisirs	2 572,70 €
● Culture	1 933,70 €
● Divers	8 266,35 €
● TOTAL	134 430,77 €



Commission

Vie associative / Communication



Conseil Municipal des Enfants

continuité et nouveaux projets

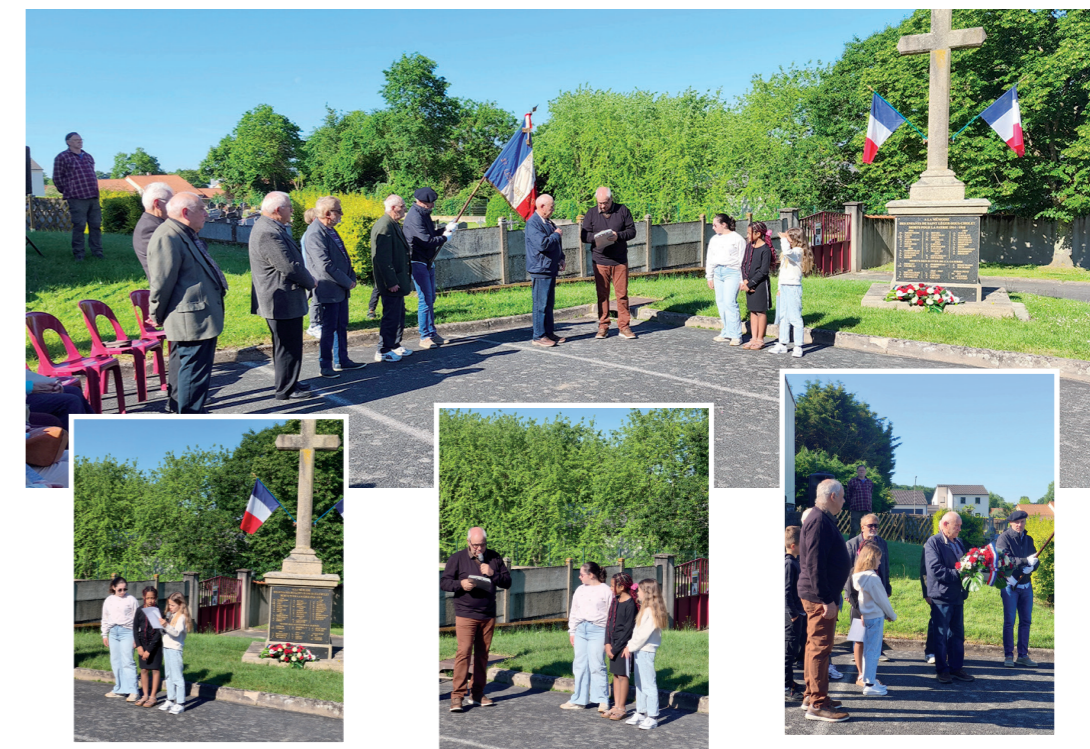
Le Conseil Municipal des Enfants poursuit ses actions et ses projets au service de la commune et de ses habitants.

Les jeunes élus tiennent tout particulièrement à remercier chaleureusement Laurence Tisserond, qui a récemment mis fin à sa fonction de conseillère municipale en charge du CME. Durant toutes ces années, elle a accompagné les enfants avec bienveillance, dynamisme et engagement, permettant au Conseil Municipal des Enfants de mener de nombreuses actions et de faire entendre la voix des plus jeunes dans la vie de la commune.

C'est désormais Evelyne Merlet qui reprend cette mission auprès des jeunes conseillers. Avec enthousiasme, elle accompagnera la poursuite des projets déjà engagés, notamment l'organisation de la traditionnelle Fête des CM, moment convivial très apprécié des enfants et des familles.

Lors de leur dernière réunion, les jeunes élus ont également voté une action solidaire au profit de la SPA, affirmant ainsi leur volonté de s'investir dans des projets citoyens et solidaires.

Le CME participe aussi activement au devoir de mémoire. À l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai, cinq jeunes élus étaient présents pour représenter les enfants de la commune. Ils ont participé au dépôt de gerbe au monument aux morts et ont assuré la lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre.



Par leur implication, les jeunes conseillers démontrent une nouvelle fois leur engagement citoyen et leur attachement aux valeurs de solidarité, de mémoire et de partage.

Marché du dimanche

PLACE CENTRALE - de 8h00 à 12h30

Venez découvrir des produits issus d'une production locale privilégiant le circuit court.

Tous nos commerçants et les deux food-trucks, ainsi que Fabien du Bar-brasserie l'Ardoise Bleue, se sont associés pour vous proposer notre carte de fidélité du marché dominical.



Place du 14 décembre 1863

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les référents du marché au 06 83 46 67 70
Groupe Facebook : Actualités de St Léger/Cholet et alentours



Présents sur le marché dominical

- Produits asiatiques et plats cuisinés de Kim
- Fruits et légumes d'Hamza Alloui
- Fromages de Franck et Emeline
- Huîtres et coquillages de Bretagne, d'Eric
- Café, thé de Lionel
- Rôtisserie-traiteur, plats préparés de Jérémy et Mélodie
- Miel de Camille
- Boulangerie Tartine de Bonheur de Simon et Célia
- Philippe et ses bières
- Produits du sud-ouest de Valérie et Michel
- Ludo, lapidaire
- Elodie d'IAD immobilier
- Fred de Mauges une crêpe
- O P'tit Délice de Thierry et Pascaline
- Béatrice et ses bijoux
- Créafloland, Florence et Patrick gravure et autres créations artisanales
- Fabien du Bar - Brasserie l'Ardoise bleue
- Présents sur le marché dominical

Food-Trucks

- La Pizza Gourmande (Lundi soir)
- Chez Tonton Jeff (Jeudi soir)



RÔTISSERIE
PIPOULETTE



LES TABLEES ESTIVALES

MARCHÉ DOMINICAL

SAINT LÉGER SOUS CHOLET

5 JUILLET 2026
MIDI - CENTRE BOURG

REPAS PROPOSÉ PAR LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ
en collaboration avec l'Ardoise bleue et la municipalité

Réservation obligatoire au 06 83 46 67 70 (laissez un message sur le répondeur)
ou sur le marché auprès de la Rôtisserie Pipoulette au plus tard le 25 juin

Commission Vie associative / Communication



AAA

L'Association Activités Adultes (AAA) est une association tournée vers le sport loisir. Elle propose renforcement musculaire, Pilates et Zumba, ainsi qu'une activité gym douce/renforcement musculaire qui permet aux personnes désireuses de reprendre une activité sportive de le faire en douceur.

Avec plus de 200 adhérent(e)s réparti(e)s sur 12 cours, l'association touche un large public de 24 à 80 ans. Les cours, assurés par Samuel Béliard, sont mixtes et ont lieu salle polyvalente au pôle culturel près de la mairie.

L'association gère également le patchwork et le don du sang.

La reprise des cours se fera début septembre. Les personnes déjà inscrites sont prioritaires pour la saison 2025/2026 jusqu'à la fin juin. Toutes autres inscriptions seront ensuite possibles de préférence par mail à associationactivitesadultes@gmail.com, ou au 06 22 07 87 56 ou 06 85 91 86 01 en fonction des places disponibles.

Le 7 octobre à 20h00 aura lieu l'**assemblée générale de l'AAA** au pôle culturel, qui a pour coutume de terminer son AG par une intervenante. Cette année c'est une hypnothérapeute qui interviendra en deuxième partie de réunion.



Cours de Zumba



Cours de Pilates



Don du sang

Le 12 août 2026 à la salle de la Prairie
16h30 - 19h30



Yoga

Cours le lundi salle du pôle 16h30 - 17h45 - 19h
et le jeudi - 17h45

renseignements Sylvie 0619763910
merci



Commission Vie associative / Communication



Les Amis de Léo

Chasse aux œufs

Une belle première pour les Amis de Léo malgré une météo peu favorable : le samedi 11 avril, une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont participé à la chasse aux œufs dans le bois de la cheminée.

Après avoir fait la cueillette d'œufs fictifs, les enfants ont reçu en échange le sachet d'œufs en chocolat. Après le goûter servi à la gare, les enfants ont apprécié les jeux proposés et la pêche à la ligne. **Animation à reconduire l'an prochain !**



13 rue de la Vendée
49 280 S^t-Léger-sous-Cholet



Vide-Grenier

Le vide-greniers des Amis de Léo aura lieu le dimanche 4 octobre 2026. Inscriptions à partir du 14 septembre par téléphone au 06 66 98 32 87 de 18h à 20h de préférence ou par mail : amisdeleo49280@gmail.com

ACPG-CATM

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre 39/45 et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

SOUVENONS-NOUS !

Nos grands-parents, nos parents, et les plus âgés d'entre nous ont connu la guerre, et ce n'est pas si lointain.

En 1939-1945, les Allemands occupaient notre pays. Puis, dans les années 1950-1960, des milliers de jeunes ont perdu la vie en Algérie. Si nous vivons aujourd'hui en paix, c'est grâce à celles et ceux qui sont morts pour la France. Nous ne devons jamais l'oublier.

Dans un monde où les conflits persistent, cette mémoire reste essentielle. Les journées du **8 mai** et du **11 novembre** sont des moments forts de notre vie nationale. Elles permettent de rendre hommage à nos soldats disparus. Consacrer une demi-heure à ces cérémonies est un geste simple, mais porteur de sens. Aujourd'hui, les anciens combattants se font de plus en plus rares. Il appartient désormais aux jeunes générations de faire vivre ce devoir de mémoire.

Le bureau de notre association est aujourd'hui réduit en raison de l'âge et de la santé de ses membres.

Nous remercions chaleureusement les **six « jeunes »** qui viennent de nous rejoindre et de **s'engager à nos côtés**.

Nous remercions également les habitants de Saint-Léger qui participent et participeront aux cérémonies, aux côtés de la municipalité et des jeunes du Conseil municipal, **afin que jamais ne s'efface le souvenir**.



L'Association Culturelle et Loisirs Intercommunale (ACLI)

vous propose de vous initier, ou de vous perfectionner à la peinture, la couture, le patronage, le patchwork et l'art floral.

Chaque cours se déroule par petit groupe, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, avec des animatrices sensationnelles !
Nous cultivons l'entraide, l'apprentissage, la progression et la fierté de soi !

Art Floral : Cours de 2 h 30 : une fois par mois de septembre à juin

- À Saint-Léger-sous-Cholet, le vendredi à 14 h
- À La Séguinière, le lundi à 14 h ou le mercredi à 18 h ou le jeudi à 16 h

Animatrice : Julie Bretaudeau

Tarifs : 48 € les 5 cours, 68 € les 10 cours (adhésion comprise)

Couture : 15 séances de 2 h 30 tous les 15 jours ou 30 séances tous les 8 jours (sauf vacances scolaires)

- À Saint-Christophe-du-Bois, le jeudi à 9 h ou à 14 h ou à 19 h 15
- À Saint-Léger-sous-Cholet, le jeudi à 19 h 15

Animatrice : Patricia Bigot

Tarifs : 183 € les 15 cours, 363 € les 30 cours (adhésion comprise)

Patronage : 6 séances de 2 h 30 selon un calendrier établi

- À Saint Christophe du Bois, le jeudi à 9 h

Animatrice : Patricia Bigot

Tarifs : 123 € les 6 séances (adhésion comprise)

Peinture : 26 séances de 2 h chaque semaine (sauf vacances scolaires)

- À La Séguinière, le mardi à 14 h ou à 16 h 30 ou à 19 h 30. A ce jour, seul le cours de 16h30 n'est pas complet

Animatrice : Cathy Bossard.

Tarifs : 233 € l'année

Patchwork : le lundi de 14 h à 17 h tous les 15 jours.

Animatrice Bénévole : Christiane Beaufreton

Tarifs : 20 € l'année

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par mail : acli.saintleger@gmail.com

Ou contactez Isabelle, notre présidente, pour plus d'informations : 06 59 20 17 08



MBC – Muay Thai Boxing Club

Rejoins le MBC – Muay Thai Boxing Club de Saint-Léger-sous-Cholet !

Un club ouvert à tous, où débutants comme confirmés progressent dans une ambiance motivante et bienveillante. Enfants, ados, adultes : chacun y trouve sa place.

Viens découvrir un sport complet qui développe le mental autant que le physique.

Dépasse-toi et intègre une vraie équipe !



ESSL Basket

La fin de saison approche à grand pas à l'ESSL basket, il est temps pour nous de tirer un bilan plus que positif au sein de notre association.

Les jeunes se portent bien et progressent à toute vitesse, de U3 à U15. Ils sont encadrés par Enzo Baron notre apprenti qui deviendra salarié la saison prochaine. Cela va nous permettre de structurer encore plus notre club et d'avoir une base solide.

Du côté des grands, nous pouvons être fiers de nos résultats. Les U18 garçons font une saison exceptionnelle en championnat et à l'heure où je vous parle, ils atteignent la finale du challenge de l'Anjou ! Moment historique pour le club chez les garçons.

Nos 2 équipes seniors masculines respectivement en DM4 et PRM se maintiendront, l'objectif est atteint. Du côté des féminines, les seniors filles montent d'un niveau et accèdent au plus haut niveau départemental PRF.

Nos deux équipes seniors seront donc au plus haut niveau départemental l'an prochain.

Mention spéciale aux loisirs filles qui ont remporté le challenge de l'Anjou loisirs, cette coupe était la première de l'histoire du basket ! **A jamais les premières !**

Nous ferons des portes ouvertes tout au long du mois de juin ainsi qu'en septembre.

Le club se porte bien mais manque toujours de bénévoles et de mécène, en particulier une personne qui assure la responsabilité de notre commission mécénat.

**Si vous souhaitez venir nous rejoindre c'est avec plaisir.
Bonnes vacances à vous !**



Chorale de l'Amitié

Chanter c'est ce qu'il y a de plus beau

Le chant choral permet de mieux contrôler sa respiration, de se détendre, de profiter de l'instant présent. Il permet aussi de lutter contre la solitude.

La chorale de Saint Léger sous Cholet est composée de 26 choristes :

12 sopranes, 6 Altis et 7 ténors dirigés par notre cheffe de chœur Annie Jarry.

De nouveaux choristes de St Léger et des communes environnantes sont venus nous rejoindre depuis l'année dernière.

Il est toujours possible de venir faire des essais gratuitement, Pendant 2- 3 séances, lors des répétitions. Il n'est pas nécessaire de connaître le solfège. Nous nous réunissons tous les lundis de 14H30 à 16H30 à la salle du Landreau, dans la joie et la bonne humeur.

Notre répertoire est composé de chansons de variété française (Voulzy, Fugain, Sardou, Aznavour...). Nous chantons une fois par mois environ, dans les EPHAD de Cholet et des communes voisines. C'est un vrai plaisir de voir comment les résidents et les familles apprécient et chantent avec nous.

La saison se termine toujours par un repas convivial avec les choristes et les conjoints.
Pour plus d'information, vous pouvez contacter la présidente : Mme Fouchet Michèle
02 41 58 61 53

mail : michellefouchet49@gmail.com



Le club de la Gaieté

Notre association "le club de la Gaieté" est la seule association réservée aux seniors de St Léger. Notre local se situe près de la Mairie.

Le club de la Gaieté organise une fois par mois un déjeuner (sauf en juillet et août) au prix de 16 € (tarif 2025-2026). Un traiteur de St Léger nous apporte son aide indispensable. L'après-midi est réservé au jeux de société : belote, tactick et autres jeux. Venez découvrir cette formule.

Chaque mois un mini concours de belote est organisé avec lots à chaque participant. Toutes ces activités s'effectuent à la salle du Landreau à St Léger, local situé près de la mairie. Le mardi après-midi chaque semaine au programme des rencontres pour jouer ou seulement papoter.

L'adhésion au club est de 12 € pour l'année. Cette adhésion permet de couvrir les frais de fonctionnement (gouter, assurance, etc..) et donne accès à toutes les activités organisées.

Pour plus de renseignements : tél 06 58 07 20 37 G. Boissinot Président
ou le mardi après-midi directement au local de notre association



Comité des Fêtes

Jeux Interquartiers & Fête de l'Été – Samedi 13 juin 2026



Les anciens et les nouveaux référents, réunis pour symboliser la continuité et l'énergie collective autour de cet événement. De gauche à droite, équipe jaune : Jérémy RAVELEAU nouveau référent et Fabien RICHARD ancien référent, équipe verte : Thierry BOISDRON ancien référent et Aurélien BOMARD nouveau référent, équipe rouge : Francky LARDIERE ancien référent et Aurélien NOUET nouveau référent.

Le comité des fêtes donne rendez-vous à tous les habitants samedi 13 juin 2026 pour une journée festive et conviviale mêlant défis sportifs, esprit d'équipe et soirée estivale.

14h – Début des Jeux Interquartiers

Après le succès de la première édition, les Jeux Interquartiers reviennent pour un après-midi d'épreuves inspirées de l'esprit « Intervilles ».

Les trois équipes de la commune rouge, jaune et verte s'affronteront dans une série de défis accessibles à tous, dans la bonne humeur et le respect.

Former les équipes : les nouveaux référents de quartier vous attendent

Pour préparer cette édition, de nouveaux référents de quartier ont été désignés. Ils ont pour mission de constituer les équipes et de recruter les participants.

Ils passeront prochainement dans les quartiers pour rencontrer les habitants, mais chacun peut aussi les contacter directement :

- Équipe jaune : Jérémy RAVELEAU – 06 75 14 79 14
- Équipe rouge : Aurélien NOUET – 06 01 79 80 82
- Équipe verte : Aurélien BOMARD – 06 24 41 37 59

18h30 – Ouverture de la Fête de l'Été

Après les épreuves, place à la convivialité !

Dès 18h30, la Fête de l'Été ouvrira ses portes avec un repas moules-frites, suivi d'une soirée musicale exceptionnelle animée par :

- Arnito, grand guitariste aux sonorités envoûtantes
- DJ l'Envers d'un Décor, groupe énergique qui fera vibrer la piste
- DJ Hurz, qui prolongera l'ambiance festive jusque tard dans la soirée

20h – Grande finale des Jeux Interquartiers

Moment fort de la journée : la finale des Jeux Interquartiers se déroulera à 20h, au cœur de la Fête de l'Été.

Suspense garanti pour savoir si l'équipe jaune conservera son titre... ou si un autre quartier viendra lui ravir la coupe !

Le comité des fêtes poursuit son engagement : proposer des animations qui rassemblent, surprennent et renforcent les liens entre habitants.

Le 13 juin, préparez vos baskets, votre bonne humeur... et votre esprit d'équipe !

Divers'Danses

Avant de partir en vacances, pensez à organiser la rentrée de vos enfants et la vôtre :

DIVERS'DANSES propose toute une gamme de cours de danses, du lundi au vendredi, pour tous les âges, dans différents styles de danses.

L'association existe depuis 1989, mais durant les 10 dernières années, nous sommes passés de 3 cours à 22 cours différents par semaine.

3 professeurs assurent les enseignements avec pour chacun leurs spécialités.

Quel que soit votre âge, que vous ayez déjà des connaissances en danse ou pas, que vous soyez seul(e) ou deux, vous trouverez à DIVERS'DANSES le cours qu'il vous faut.

Et puis chaque saison apporte ses nouveautés qui étoffent notre programme. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant. Tarif préférentiel pour les inscriptions enregistrées avant le 27 juin (avec premier paiement le 10 octobre).

Visitez notre site internet
<https://www.diversdances.com>
ou contactez-nous par téléphone au 06 12 70 28 28
S'informer n'engage à rien.

La danse-loisir est une discipline complète pour le physique, la mémoire, et la convivialité. Retrouvez-nous au Forum des Associations de Cholet-Meilleraie le dimanche 6 septembre, puis pour une semaine de Portes Ouvertes mi-septembre.

Associativement vôtres,
L'équipe DIVERS'DANSES



Association de danse à Cholet
Saint-Léger-sous-Cholet
& Le May-sur-Evre

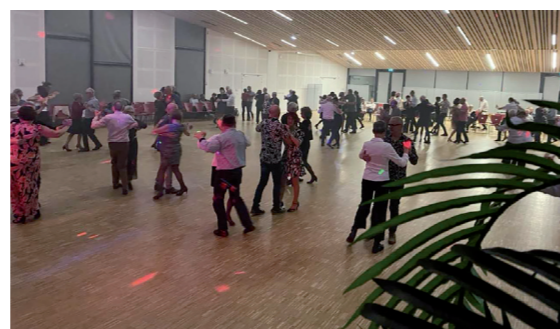
**PORTES
OUVERTES**
du mardi 26 mai
au lundi 1er juin

- Salsa, Bachata, Kizomba
- Danses de salons, latines & standards
- Rock, swing, lindy-hop
- West coast swing, électro swing
- Danse en ligne
- Danse intuitive & expression corporelle
- Modern'cabaret, heels, femininity styling
- Initiation (5-8 ans)
- Toutes danses (9-14 ans)
- Jazz adultes
- Ateliers techniques & chorégraphiques
- Gym bien-être

SI VOUS AIMEZ DANSER
REJOIGNEZ-NOUS !

Villes : Cholet, Saint-Léger-sous-Cholet
& le May-sur-Evre
Email : diversdances@gmail.com
Tél : 06 12 70 28 28

Suivez-nous sur les réseaux



Danse pour elles – Danser ensemble contre le cancer du sein

L'association a vu le jour en 2014 à l'initiative de 2 animatrices de danse country ayant été touchées par un cancer du sein.

En organisant des bals de danses en ligne, DANSE POUR ELLES récolte des fonds qu'elle reverse ensuite à des associations ou organismes en lien avec le cancer du sein.

C'est ainsi qu'en 12 ans, 20 000 euros ont été distribués à :

- Après l'envol de Cholet
- Vivre comme avant
- Solidhair
- ERI » du Centre Gauducheau de Nantes
- la Fondation pour la Recherche Médicale
- Rose Up
- ICO (Institut de Cancérologie de l'Ouest)
- Ma Parenthèse de Basse-Goulaine
- Agir contre la maladie de Clisson
- Onco Bello de Beaupréau



Cet article est aussi l'occasion de remercier les bénévoles répondant présent à chaque manifestation depuis le début de l'aventure, et aussi récemment les membres de **SO LET'S DANCE** (association de danse en ligne de St Léger) ainsi que **COUNTRY SWAY** (danse country à Beaupréau).

Le prochain bal (uniquement country) se déroulera à la Salle de la Prairie le dimanche après-midi 15 novembre 2026.

En 2027, sont déjà programmés 2 samedis de danses :

- le « Daffodil day » le 27 février
- et le « Pink Line Dance Day » le 9 octobre.

Sur chaque journée 2 bals : l'après-midi danses en ligne sur des musiques actuelles et le soir sur des musiques country,

Renseignements auprès de Nanoue Andrzejewski – dansepourelles@gmail.com



Commission Vie associative / Communication



ESSL Athlétisme

Toutes nos félicitations aux athlètes Saint Légeois qui lors des rencontres avec les autres sections ont réalisé un véritable carton plein !!

Courir, sauter, lancer : L'athlétisme c'est l'école du mouvement. Il développe la vitesse, l'endurance, la force et la coordination.

Pour les enfants nés entre 2016 et 2019, les entraînements auront lieu le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle et au stade de St Léger.

Des séances de découvertes sont programmées le : samedi 6 juin ainsi que le 5 Septembre lors du jour de la reprise.

Inscription sur le site internet de l'entente des mauges www.ententedesmauges.fr.



3 coupes pour St Léger lors de la compétition à domicile

Le bureau de la section de St Léger

Personnes à contacter :

Patricia Chiron Tél. 06 13 53 70 26

Margaux Poirier Tél. 06 25 18 60 57

ECVB Volley

Une nouvelle saison démarre pour l'ECVB

C'est l'heure du bilan de fin de saison pour le club !

Avec 185 licenciés, cette saison a été riche en exploits sportifs !

L'école de volley a accueilli 7 enfants de 7 à 10 ans, dans le but de leur faire découvrir le volley grâce à un apprentissage adapté et à des plateaux leur permettant de valider des maillots selon leur niveau.

Nos équipes juniors, des M13 aux M18, filles et garçons, ont terminé leurs championnats et jouent désormais pour accéder aux demi-finales de la Coupe de l'Anjou !

Concernant nos équipes seniors, la saison a été plus que positive, notamment pour les équipes masculines :

- La Régionale 2 masculine, deuxième du championnat, espère pouvoir monter en R1 la saison prochaine.
- La Pré-Nationale masculine valide sa montée en Nationale 3 après une saison invaincue.

De beaux résultats et des équipes pleines de potentiel pour préparer au mieux la prochaine saison !

Les animations du club

À partir du 11 mai 2026, le club ouvre ses portes pour vous faire découvrir le volley !

Juniors ou seniors, débutants ou joueurs expérimentés, vous pouvez participer à un entraînement avec nos coaches salariés.

Le samedi 13 juin, des portes ouvertes spéciales sont organisées pour l'école de volley (enfants de 7 à 10 ans, filles et garçons) à la salle omnisports de Saint-Léger, de 10h à 12h.

Pour connaître tous les créneaux de nos portes ouvertes et les modalités d'inscription, vous pouvez scanner le QR code :



Le traditionnel tournoi sur herbe aura lieu, comme chaque année, le 14 juillet, au parc de la Mairie de Saint-Léger.

Nos prochains vide-greniers se dérouleront le dimanche 14 juin 2026 et le dimanche 13 septembre 2026, sur les parkings de nos partenaires Mr. Bricolage et Intersport, à Cholet. Les inscriptions sont possibles via notre site internet.

En attendant, n'hésitez pas à suivre notre actualité sur nos réseaux sociaux !

A bientôt dans nos salles,

Très sportivement,
Christophe BIBARD (Président)
Jean-Etienne TIGNON (Vice-président)

Commission Vie associative / Communication



Paroisse Saint Michel des Prieurés



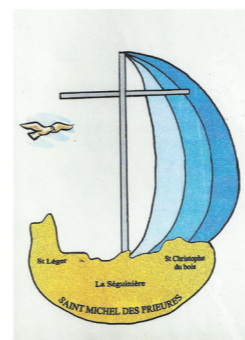
RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Equipe Relais
Serge TRICOIRE 06 18 77 46 34
Anne- Françoise YOU,
Valérie BIOTTEAU,
Marie-Hélène BRUNEAU,
Françoise DENOUIL

Assemblée générale de relais :

En janvier 2026, l'équipe relais de Saint Léger a invité tous les paroissiens ayant une responsabilité dans le relais. Une vingtaine de service existe, animé par environ 70 personnes.

40 personnes étaient présentes pour faire le point sur les différents services, écouter la vie de Françoise Bonneau (saint-légeoise béatifiée en 1984) et vivre un temps de convivialité.



PROPOSITION FLEURS :

Toutes les semaines une équipe de bénévoles fleurit l'église. Chaque vendredi matin, vous pouvez venir déposer des fleurs de votre jardin dans l'église. Un vase est disposé à cet effet dans l'église.

Les fleurs seront utilisées pour confectionner des bouquets ou compositions pour embellir l'église. Merci d'avance.

Carême 2026

Durant le Carême, la paroisse et la coordination catéchèse du Choletais avaient choisi de soutenir l'Association Alfred Diban, en lien avec les sœurs de Sainte Marie de Torfou.

Cette association est venue se présenter et exposer les actions qu'elle mène pour venir en aide aux structures éducatives, sanitaires et de développement dont les sœurs, en mission en Afrique, ont la charge.

L'objectif du carême pour St-Michel-des-Prieurés était axé sur l'achat de lait pour les différents CREN (Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle) au Burkina-Faso. Ces dons permettront donc cet achat, aussi nous vous remercions de tout cœur de permettre à des enfants de retrouver une croissance normale.

MERCI DE VOTRE GENEROSITE !

PERMANENCE D'ACCUEIL

Les mardis de 10h à 11h30 et le 3^e samedi du mois (la veille de la messe de Saint Léger) de 10 h à 11 h 30
1 place de l'église – 02 41 56 22 33 paroisse.saintmicheldesprieures@wanadoo.fr



Commission Vie associative / Communication



MayBeLeger Fc

Bonjour à toutes et à toutes

Merci de nous prêter un peu de votre temps, pour faire connaissance avec notre association sportive du MAYBELEGER FC.

En cette fin saison 2025-2026, avec toujours autant de licenciés que les saisons précédentes (un peu plus de 400 joueurs, joueuses et une soixantaine de dirigeants, Éducateurs fédéraux, coaches, entraîneurs, arbitres et membres du bureau), le MAYBELEGER FC continue sur sa lancée en pérennisant ses réussites sportives (Voir un très beau parcours sur trois compétitions en coupes régionale et départementale, et qui continue encore aujourd'hui).

Toujours dans le but de nous améliorer, nous continuons à promouvoir de bonnes pratiques sportives, et à renouveler les projets existants (développement de la section féminine, continuité du partenariat avec le collège du May-sur-Evre, etc..).

Pour la prochaine saison 2026-2027, nous engageons un nouveau plan ambitieux de formations très diplômantes de nos jeunes dirigeants et éducateurs. Ceci nous permettra d'améliorer grandement l'encadrement de nos jeunes licenciés.es. Nous leur souhaitons, donc, toute la réussite possible dans ces projets.

Pour cette prochaine saison, nous aurons aussi à renouveler notre Label Jeune avec l'espoir d'obtenir une distinction supérieure à celle d'aujourd'hui.

Bien entendu, qui dit nouvelle saison dit signatures de licences. En voici les dates, lieux et horaires ainsi que les tarifs :

Mercredi 17 juin 2026	18h00 – 20h00	Le May sur Evre
Vendredi 19 juin 2026	18h00 – 20h00	Bégrolles en Mauges
Mercredi 24 juin 2026	18h00 – 20h00	Saint léger sous Cholet
Samedi 27 juin 2026	10h00 – 12h00	Le May sur Evre

U6-U7 :	120€	U18-U19 :	145€
U8-U9 :	120€	U18F :	130€
U10-U11 :	140€	Seniors M :	145€
U12-U13 :	140€	Seniors F :	135€
U14-U15 :	150€	Loisirs M :	135€
U16-U17 :	150€	Loisirs F :	80€

Une communication plus précise sera faite sur le site internet du club ainsi que sur nos différents réseaux.

Enfin, toujours dans le but d'améliorer la bonne gestion du club, nous sommes en pleine restructuration de notre organisation. A cet effet, nous aurions besoin de bonne volonté dans différents domaines telle que la communication, sponsoring, animation, commission sportive jeune, etc.. Plus vous serez nombreux et moins la charge d'implication sera forte.

Pour finir, si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant une inscription, ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, une commission, ou encore le bureau directeur, vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur notre site <https://maybeleger.fr> et via les différents réseaux sociaux sur lesquels vous pourrez nous trouver.

Enfin, à l'occasion de ce message, le bureau du club souhaite remercier vivement, une nouvelle fois, tous nos bénévoles qui chaque jour œuvrent dans l'ombre au bon fonctionnement de l'association. Sans eux, pas de club, pas de lien.

En conclusion, c'est avec plaisir que nous vous verrons autour et sur les terrains pour partager de bons moments de détente.

RESPECT – PLAISIR – ENGAGEMENT

Les co-présidents,
William CHARLOS 06 82 64 63 36
Richard BACONNAIS 06 13 97 65 02
et tous les membres du bureau du MayBeLeger Fc



Commission Vie associative / Communication



Le Defouloir

Appel aux aventuriers !

Dans les terres de Saint-Léger-sous-Cholet, à la salle du Petit Pré, une confrérie de joueurs se réunit pour vivre des épopées mémorables...

Chaque mardi (une semaine sur deux) et lors du premier vendredi du mois, les portes s'ouvrent à celles et ceux prêts à affronter dragons, résoudre des mystères ou bâtir des empires autour d'une table.

Jeux de rôle, jeux de société... ici, chaque soirée est une aventure.

Rejoindre la guilde coûte 20 € à l'année... mais les voyageurs de passage sont toujours les bienvenus pour seulement 1 € la soirée.

Nous acceptons les petits aventuriers à partir de 8 ans accompagnés, que vous soyez novice ou héros aguerri... nul besoin d'être un expert ! Ici, on vient avant tout pour partager de bons moments, rire et créer des souvenirs ensemble.

Alors... osez-vous entrer dans la légende ?

Les inscriptions se feront en septembre.
Pour tout renseignement :

CAILLAUD Antoine

ledefouloir49@gmail.com
06 34 45 83 75



Les Fous du Roy

Rejoins l'aventure des Fous du Roy !

Tu aimes imaginer, jouer, rire et t'exprimer ? Alors notre association de théâtre est faite pour toi ! Que tu sois timide ou déjà à l'aise sur scène, ici chacun trouve sa place. A travers des jeux, des improvisations et la préparation de spectacles, tu pourras développer ta créativité, prendre confiance en toi, rencontrer de nouvelles personnes et surtout t'amuser !

L'Assemblée Générale et les inscriptions des enfants et adolescents aura lieu le jeudi 18 juin à 19h au local théâtre (1 impasse de la Croix – St Léger).

Alors, prêt.e à monter sur scène ? On t'attend avec impatience !

Les cours ont généralement lieu le mardi soir et le mercredi après-midi (à confirmer pour la prochaine saison).

Envie de t'impliquer dans l'aventure ? Notre association recherche aussi des bénévoles que ce soit pour la création de décors (bricoleurs confirmés ou débutants bienvenus) ou pour participer à la vie de l'association en rejoignant le bureau.

Venez partager un moment convivial contribuer à la magie du théâtre, sur scène comme en coulisses !

Contacts : lesfousduroy@yahoo.com
Page Facebook : LesfousduRoy Saint Léger
Présidente : Sarah Tharreau



Commission Vie associative / Communication



LC Danser en couple

DANSER A DEUX pour adultes

Une saison se termine, une autre recommence

Deux formes :

► Loisir : Avec LC DANSER EN COUPLE

Les cours reprennent le mardi 8 septembre, à 19h, Salle de la Prairie, à Saint Léger sous Cholet, pour les débutants : Valse, Tango, Paso, Chacha, Rock, Bachata, découvrir et apprendre les bases

Convivialité, bienveillance et respect sont les adages pour une très bonne ambiance dans notre association.

Évènement : Soirée Dansante Samedi 12 décembre

► Compétition : Avec LC SPECTACLE ET COMPETITION

Évènement : 13^{ème} TROPHEE DU CHOLETAIS - Samedi 6 FEVRIER 2027

Les cours ont lieu le samedi matin, Salle polyvalente, rue de Gasma, avec des créneaux supplémentaires possibles pour les entraînements et s'adressent aux adultes qui souhaitent aborder la danse de façon plus structurée, plus perfectionnée.

DANSER EN SOLO pour ados (à partir de 12 ans)

Avec LC SPECTACLE ET COMPETITION

Uniquement pour la compétition avec pour objectif de participer aux concours, de la fédération, qui se déroulent dans la région au minimum.

Les cours ont lieu le mercredi après-midi.

Nous vous proposons de venir assister au cours particulier, le mercredi 9 septembre à 18h, Salle de la Prairie.

Petit retour sur la compétition du 7 février 2026, organisé par notre association à la salle de la prairie :

- Magnifique 12^{ème} Trophée du Choletais
- Nous avons passé une journée extraordinaire, avec un public présent en nombre, dynamique et participatif.
- 85 danseuses et danseurs étaient au rendez-vous, soit 12 écoles de danse, qui ont offert un spectacle varié et coloré. Une journée de danse, de finesse et de beauté.
- 26 concours de 10 heures à 19 heures, encadrées par 6 juges. Une variété de compétitions latines et standard, solo, duo et en couple.
- Bravo à Caroline et Jérôme, qui ont disputés 6 concours, ont fait toutes les finales et obtenus des places de 2^{ème}, 3^{ème} et 5^{ème}.
- Bravo, aussi, à Léonie, notre adolescente, pour ses deux concours solo latines et sa 2^{ème} place depuis un quart de finale. Elle a également passé, avec succès, sa médaille d'argent.

Bien sûr, nous remercions vivement toutes les personnes qui nous soutiennent (communes, sponsors, commerçants ...) Et un très grand merci et bravo à notre équipe de bénévoles adhérents et anciens élèves, cet évènement ne peut avoir lieu sans leur bonne volonté et leur sourire !

Suivez-nous sur notre site lcdanserencouple.fr,
Contacts ' 07 84 43 19 46

Facebook : lc, danser en couple Courriel : lcdanserencouple@gmail.com
Site : <http://lcdanserencouple.fr>



6 impasse du Landreau
49280 ST LEGER SS CHOLET

Informations Diverses



Alizée Guérin - Certifiée Naturopaticienne

Méthode JMV & Massage drainant

Installée à Saint-Léger-sous-Cholet, je vous accompagne vers un mieux-être physique et émotionnel.

Je suis naturopaticienne méthode.

JMV, une discipline destinée aux adultes et aux enfants à partir de 8 ans qui combine tests neuro-musculaires et mouvements oculaires. Elle permet d'identifier certains blocages, souvent liés à des émotions ou à des expériences vécues et de les libérer. Les séances sont complétées par des conseils en naturopathie afin de soutenir l'équilibre général.

J'accompagne notamment les personnes confrontées au stress, aux angoisses, aux phobies, aux deuils, aux chocs émotionnels, aux peurs ou au surmenage, ainsi que celles qui souhaitent se libérer de certaines addictions ou bénéficier d'un soutien pour la perte de poids, parfois liée à des blocages émotionnels.

En complémentarité, je propose le massage drainant, une technique douce et rythmée qui stimule la circulation et soutient les fonctions naturelles du corps. Grâce à des mouvements lents, enveloppants et précis, ce massage agit en profondeur et procure une sensation de détente physique et mentale, tout en favorisant une sensation de bien-être général. Sur rendez-vous uniquement.

Les séances peuvent être ponctuelles ou organisées en suivi selon les besoins.

Mail : alizee.naturo@gmail.com
Site : <https://calendly.com/alizee-naturo>
Ouvert du lundi au vendredi.



Alizée Guérin
Naturopaticienne
Saint-Léger-sous-Cholet
Tél : 06 72 20 66 93



MIWI Tattoo

Artiste polyvalent, création sur mesure à Saint-Léger-sous-Cholet

Contact : 07 82 81 77 66

Pharmacie Saint-Légeoise

Vous avez des attelles que vous n'utilisez plus qui traînent dans vos placards ?

Vous ne savez pas quoi en faire ?

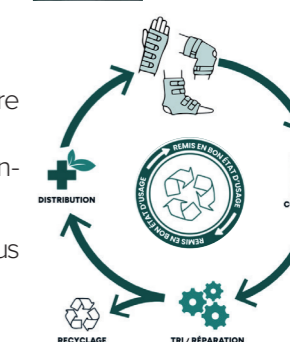
Bonne nouvelle, à partir d'aujourd'hui nous pouvons les reprendre pour les recycler.

Redeem est une entreprise nantaise qui s'occupe de reconditionner toutes les attelles pour leurs donner une seconde vie.

C'est un geste de plus pour la planète avec une entreprise locale et plus de place dans vos placards !



OÙ LES DÉPOSER ?





Informations Diverses



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La commune de Saint-Léger-sous-Cholet a été reconnue en état de catastrophe naturelle relative aux mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour la période **du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025**, (l'arrêté publié au Journal Officiel le 14 mai 2026 est en ligne sur le site de la commune. Il est également consultable à la mairie).

Les habitants concernés par des dommages causés à cette période par des mouvements de terrain dus à la sécheresse ont un **délai de 30 jours** à compter de la publication de l'arrêté (14 mai 2026) **pour effectuer les démarches auprès de leurs assurances.**

ATTENTION : Démarchage à domicile soyez vigilants !

La Mairie ne mandate aucune société pour du démarchage commercial.



Les bons gestes à avoir :

- ▲ Demandez une carte professionnelle
- ▲ Ne signez rien avant d'avoir le devis en main
- ▲ Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque
- ▲ En cas de doute, appeler l'organisme professionnel ou la Mairie
- ▲ Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez le 17

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants face aux démarchages commerciaux liés aux panneaux photovoltaïques.

Avant toute décision, il est recommandé de vérifier la fiabilité des informations transmises et de se référer aux organismes compétents.

De plus, une demande d'urbanisme doit être déposée en Mairie. Les travaux ne doivent pas débuter avant l'obtention de l'autorisation.

Office du tourisme

L'été s'annonce...

Surprenant

12 NOUVEAUTÉS
À DÉCOUVRIR

Entreprise LSDH-l'Abeille
Coulisses du Théâtre Saint-Louis
Domaine de la Petite Roche
...et d'autres surprises !

Programme
des animations
et réservations
**Votre été
commence ici !**

ot-cholet.fr

02 41 49 80 00

Suivez-nous !